

9 CONSEILS POUR BIEN CHOISIR ET UTILISER SON BABYPHONE

COMPARATIFS PRODUITS

[mise à jour : 01/2019]



Opter pour un modèle qui émet peu d'ondes, l'acheter en deuxième main et bien l'utiliser, voilà quelques astuces pour bien choisir son babyphone.

De nombreux babyphones sont maintenant bardés de fonctions. Le hic ? Des prix qui décollent, un impact environnemental plus lourd et surtout des émissions d'ondes élevées. Or bébé est plus sensible que les adultes aux ondes électromagnétiques. Alors comment bien choisir son babyphone ?

Sommaire :

1. [Opter pour un modèle analogique](#)
2. [Préférer un babyphone audio uniquement](#)
3. [Choisir un babyphone numérique avec mode « eco » ou « vox »](#)
4. [Éviter les babyphones qui ont besoin d'un réseau Wifi](#)
5. [Privilégier un babyphone sur secteur](#)
6. [Acheter son babyphone en deuxième main](#)
7. [Placer le babyphone à au moins un mètre de bébé](#)
8. [Se passer de babyphone](#)

1. Opter pour un modèle analogique

Il existe encore des babyphones analogiques. Ils émettent des ondes non-pulsées, moins problématiques pour la santé. ^[1] Par contre ils sont sujets aux interférences ^[2] et ne sont pas équipés de la vidéo. Ce n'est pas le meilleur choix si on habite dans un immeuble avec beaucoup de bébés car on risque d'entendre les enfants des voisins. Certains modèles permettent cependant de choisir la fréquence d'émission, ce qui limite les risques. ^[3]

2. Préférer un babyphone audio uniquement

Si on choisit un babyphone numérique, on a le choix entre des modèles audio uniquement ou des visiophones (avec vidéo donc). Un visiophone ^[4] émet plus d'ondes à l'utilisation qu'un modèle audio. ^[5] On préfère donc un babyphone audio uniquement. À défaut, si on veut un babyphone vidéo, on choisit un modèle qui n'émet pas en permanence. (voir point suivant)

3. Choisir un babyphone numérique avec mode « eco » ou « VOX »

Plusieurs marques de babyphones numériques équipent leurs appareils de modes « eco » ou « vox ».

Ces options diminuent l'émission d'ondes :

- Le mode « vox » (ou « activation vocale ») coupe les ondes quand le babyphone n'est pas utilisé. L'appareil se « réveille » quand il détecte un son.
- Le mode « eco » est utile quand le babyphone et le récepteur sont proches. La puissance d'émission est ajustée en fonction de la distance.

L'idéal est de combiner les deux.

5. Éviter les babyphones qui ont besoin d'un réseau Wifi

Certains appareils sont prévus pour être utilisés avec une appli et un smartphone ou une tablette. Inconvénient : cela demande un réseau Wifi allumé en permanence. Ce qui est contradictoire si on veut limiter l'exposition aux ondes et pouvoir éteindre sa connexion la nuit...

6. Privilégier un babyphone sur secteur

Si le babyphone se branche sur le secteur, pas besoin de piles ou d'une batterie.

On préfère une version sans fil ? On vérifie alors :

- si c'est une version sur piles, que le babyphone peut fonctionner avec des piles rechargeables ;
- si c'est un version avec batterie, que celle-ci est amovible et qu'on peut la trouver en pièces détachées.

Enfin, certains babyphones peuvent à la fois fonctionner sur piles ou batteries ET sur secteur. Dans ce

cas, on vérifie bien que l'adaptateur secteur est fourni avec !

7. Acheter son babyphone en deuxième main

Un babyphone ne s'utilise pas pendant de très nombreuses années. On en trouve facilement en seconde main via ses connaissances, sur des sites de vente en ligne, dans les boutiques de seconde main ou encore lors de bourses de la Ligue des Familles.

C'est écologique car on prolonge la durée de vie de l'appareil et on évite la fabrication d'un nouveau. C'est aussi économique : on trouve un babyphone en seconde main à partir de 10€ alors qu'il faut bien compter 45€ pour un neuf.

> Voir quelques [adresses utiles pour trouver du matériel pour bébé en seconde main](#).

8. Placer le babyphone à au moins un mètre de bébé

Quel que soit le modèle choisit, on laisse un mètre minimum entre l'appareil et l'enfant car le rayonnement diminue très vite avec l'éloignement. 3 mètres c'est l'idéal. Les enfants sont plus sensibles que les adultes aux ondes électromagnétiques. ^[6]

9. Se passer de babyphone

Ne pas utiliser de babyphone est aussi une possibilité. Surtout si la chambre de bébé est proche de celle des parents ou du salon.

Plus d'infos

- [Bébé au naturel : quel matériel utile et pas cher choisir ?](#)
- [Comment aménager la chambre de bébé au naturel ?](#)

[1] Les babyphones numériques (DECT, comme les téléphones sans fil) fonctionnent avec des ondes pulsées. Ce n'est pas lié au caractère numérique, mais le fait est que les babyphones numériques utilisent des ondes pulsées. Les ondes pulsées [induisent plus d'effets que les non-pulsées](#).

[2] Les appareils numériques se reconnaissent entre eux. C'est par exemple ce qui fait qu'on n'entend pas la conversation GSM de son voisin avec son propre téléphone. Avec les babyphones analogiques, le son est transmis « en clair » et peut donc être capté par d'autres appareils.

[3] En espérant que personne n'utilise la même fréquence que vous...

[4] En gros, une caméra de surveillance pour bébé.

[5] Il y a une émission d'ondes plus importantes car il y a plus d'informations à transmettre, tout comme regarder une vidéo Youtube consomme plus de data qu'une chanson sans vidéo, par exemple.

[6] Plus d'infos par exemple dans cet article de [Sciencedirect](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <mailto:rdebruyn@ecoconso.be>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[3] http://www.ecoconso.be/fr/content/bebe-au-naturel-quel-materiel-utile-et-pas-cher-choisir#_Toc534798482

[4] <http://www.ecoconso.be/fr/content/bebe-au-naturel-quel-materiel-utile-et-pas-cher-choisir>

[5] <http://www.ecoconso.be/fr/content/comment-amenager-la-chambre-de-bebe-au-naturel>

[6] <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0013935118300355>

[7] <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2213879X14000583>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

